

Synthèse de l'atelier
inter-agences
d'urbanisme du
9 septembre 2019

COOPÉRATION DES AGENCES D'URBANISME
APUR | AUCAME | AURBSE | AURH | IINSTITUT PARIS REGION



Vallée de la Seine

Ateliers

**AVENIR
PROSPECTIF
DE LA
VALLÉE DE LA SEINE**

CONTEXTE DE L'ATELIER	3
ÉLÉMENTS DÉTERMINANTS QUI VONT INFLUER SUR L'AVENIR DE LA VALLÉE DE LA SEINE	4
LES GRANDS ENJEUX PROSPECTIFS DE LA VALLÉE DE LA SEINE	5
THÉMATIQUES POTENTIELLES DES ATELIERS	10
LES PROPOSITIONS D'ATELIERS PROSPECTIFS DES AGENCES	11
ANNEXES	15
Inventaire et classement des Post-it	15
Liste des participants	18
Diaporama	19

Le programme de travail 2019-2020 de la coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine comprend 3 objectifs :

- Développer une expertise et un socle de connaissance communs
- Répondre collectivement aux sollicitations du comité directeur
- Organiser une rencontre annuelle pour faire vivre le partenariat et promouvoir une culture commune du territoire de projet

D'un point de vue pratique, ces axes de travail se traduisent par la mise en œuvre d'un dispositif de suivi et d'observation, la gestion d'un site Internet qui fait office de centre de ressources de la Vallée de la Seine, une présence sur les réseaux sociaux, la réalisation d'une étude et sa valorisation sous la forme d'une rencontre des agences d'urbanisme concernant l'ensemble du territoire. La perspective d'un nouveau « CPIER Vallée de la Seine » a conduit à centrer les travaux de la coopération des agences sur la préparation de ce prochain plan d'actions. En termes de méthode, le programme de travail prévoit des ateliers prospectifs à la fin de l'année 2019 et un grand évènement en octobre 2020 pour présenter une synthèse des travaux et les grands axes du futur CPIER. Cette rencontre se tiendra en Normandie, dans la ville de Rouen.

Pour définir les thématiques des ateliers prospectifs, les agences d'urbanisme se sont réunies à Caen le 9 septembre 2019, dans les locaux de l'AUCAME qui assure le pilotage de ces travaux. Conformément au programme de travail, le fruit de cet atelier inter-agences sera présenté à la DIDVS et aux Régions Normandie et Île-de-France pour arrêter collectivement le choix thématique des ateliers. La réunion est prévue le 4 octobre 2019 dans les locaux de l'AURBSE qui co-pilote la coopération avec l'AUCAME pour la période allant du 1er juillet 2019 au 30 juin 2021.

Concrètement, l'atelier inter-agences s'est tenu de 10h00 à 17h00 et a été animé par l'AUCAME. Au total, 11 personnes ont participé à cette journée : 1 de l'APUR, 3 de l'AUCAME, 3 de l'AURBSE, 2 de l'AURH et 2 de l'Institut. En termes de méthode, l'atelier s'est déroulé en plusieurs séquences avec pour objectif de cibler 8 thématiques susceptibles d'alimenter des ateliers prospectifs. La démarche mise en œuvre et l'implication des différents participants a permis d'atteindre cet objectif.

Éléments déterminants qui vont influencer sur l'avenir de la Vallée de la Seine

La matinée a débuté par un travail de « brainstorming » sous forme de Post-it. Le but était d'identifier « **les éléments qui vont influencer sur l'évolution de la Vallée de la Seine** » à l'horizon 2040. En 20 mn, les participants ont formulé 92 propositions complémentaires, soit en moyenne 8 propositions par personne. Les Post-it ont ensuite été classés par rubriques de façon à mettre en exergue les grands déterminants d'avenir. Un échange collectif a permis de valider collectivement le bien-fondé des éléments identifiés et de compléter, le cas échéant, certains oublis. Le groupe s'est entendu sur la pertinence des idées exprimées.

La liste exhaustive des Post-it et leur formulation précise figurent en « annexe ».

Au final, les déterminants ont été classés en 16 rubriques. Le nombre entre-parenthèses correspond au nombre de Post-it exprimés sur le sujet et permet, par conséquent, d'en apprécier la prégnance.

- Facteurs exogènes (11)
- Énergie (10)
- Agriculture et alimentation (9)
- Environnement et usages du fleuve (9)
- Mobilités alternatives (8)
- Gouvernance et planification (7)
- Foncier et consommation d'espace (6)
- Ports et logistique (6)
- Tourisme (5)
- Nouvelle économie (5)
- Innovation et nouvelles technologies (4)
- Réchauffement climatique (3)
- Évolutions sociétales (3)
- Inégalités sociales et territoriales (2)
- Dynamiques territoriales (2)
- Équipements et services à la population (2)



L'analyse détaillée des Post-it met en exergue **les éléments qui vont jouer un rôle moteur** dans les transformations à venir du territoire.

En termes de prospective, l'avenir de la Vallée de la Seine va dépendre en premier lieu de **facteurs exogènes** qui vont s'imposer au territoire. Le climat économique, le risque de crise financière, le Brexit du fait des relations avec la Grande-Bretagne sont autant d'éléments déterminants. L'évolution et l'organisation mondiale des flux commerciaux vont influencer sur les activités logistiques. L'ouverture du Canal Seine Nord Europe et des nouvelles voies maritimes dans l'Arctique, le développement des ports de la Baltique et les trains de la route de la Soie sont autant de défis à relever pour la Vallée de la Seine. D'autres facteurs exogènes vont aussi peser, en particulier les évolutions sociétales qui modifient les modes de vie des habitants et les décisions politiques nationales et européennes qui transforment la façon de développer et d'aménager le territoire. Les choix sont en grande partie dictés par les contraintes de la lutte contre le réchauffement climatique et la nécessité de préserver la richesse environnementale menacée par la croissance démographique et le développement des activités humaines.

Cette prise de conscience « écologique » change totalement le regard et bouleverse la manière d'envisager et d'appréhender l'avenir de la Vallée de la Seine. Dans une logique de croissance, les stratégies étaient axées jusqu'à présent sur l'attractivité, l'enjeu étant d'attirer des habitants, des activités, des investisseurs pour accroître au final la richesse des territoires. Face aux défis démographiques, climatiques et environnementaux qui s'annoncent, l'enjeu est plutôt d'être capable d'atténuer les chocs potentiels et de se transformer en profondeur pour

épouser les contours du monde de demain. L'avenir de la Vallée de la Seine se conçoit donc plutôt sous l'angle de la « résilience » et des « transitions », un changement de paradigme qui s'est clairement ressenti lors de cet atelier inter-agences. Le mot « attractivité » n'a été cité qu'une fois et tous les éléments identifiés font référence aux différentes formes de transitions à l'œuvre (écologique, énergétique, économique, numérique, sociétales...).

Au-delà des facteurs exogènes, le classement des Post-it par rubrique permet de cibler les grands enjeux prospectifs de la Vallée de la Seine à l'horizon 2040.

Le premier enjeu est celui de **l'énergie**. Fortement émettrices de gaz à effet de serre, les énergies fossiles vont progressivement être délaissées au profit d'autres formes d'énergies dont la production et l'utilisation vont transformer l'urbanisme, l'économie et les mobilités. Le développement des énergies renouvelables va générer une gestion décentralisée de l'énergie et favoriser l'autonomie du territoire. En matière de mobilités, le moteur thermique cèdera le pas à d'autres formes de propulsion, en particulier l'hydrogène et l'électrique, et nécessitera une couverture en bornes de recharge sur tout le territoire. La rénovation énergétique des bâtiments (isolation, ventilation, chauffage...) va parallèlement entraîner une forte baisse des consommations. En matière d'urbanisme, les contraintes énergétiques vont inciter à repenser la conception et les modalités de construction des nouveaux bâtiments. En termes d'activités, la transition énergétique suscitera la création de nombreux emplois, mais entraînera



aussi d'importantes restructurations dans les industries directement héritées des Trente Glorieuses, très présentes sur le territoire de la Vallée de la Seine (automobile, pétrochimie, nucléaire...).



Le deuxième enjeu est celui de l'**alimentation** et de son impact sur l'agriculture. La croissance démographique mondiale et l'objectif « zéro artificialisation nette » fixé par l'Etat vont favoriser l'activité agricole, mais les contraintes environnementales et les exigences des consommateurs feront évoluer les modèles de production. Le marché des Métropoles et la volonté de limiter les intrants chimiques vont susciter le passage du conventionnel vers le bio et les circuits courts, et promouvoir l'agroécologie dans les pratiques agricoles. Le succès de la pensée végétarienne et végane va par ailleurs entraîner une réduction de la consommation de viande et par voie de conséquence peser sur les activités d'élevage. Les besoins alimentaires mondiaux maintiendront cependant une activité agricole intensive tournée vers les marchés extérieurs. La cohabitation de modèles de production divergents induira une redistribution spatiale des activités agricoles sur l'ensemble du territoire de la Vallée de la Seine.



Sur fond de changement climatique, les **questions environnementales** constituent le troisième enjeu. De façon générique, l'environnement est déterminant pour le cadre de vie, la qualité de vie des habitants et le fonctionnement des écosystèmes. Or, la situation est

plutôt dégradée aujourd'hui du fait des modes de développement et de la pression exercée sur les milieux. La pollution, l'érosion de la biodiversité, l'épuisement des ressources sont autant de conséquences préjudiciables pour l'avenir. La prise de conscience écologique et les transitions en cours devraient infléchir la tendance, mais les équilibres restent fragiles. La préservation des espaces naturels, la restauration des continuités écologiques, la réduction des pollutions et des émissions de gaz à effet de serre, les compensations environnementales... vont fortement influencer sur la manière de développer et d'aménager les territoires. Dans la Vallée de la Seine, la pression environnementale est particulièrement forte sur le fleuve du fait de l'urbanisation et de la diversité des usages. La récurrence des inondations constitue un enjeu prégnant pour Paris et les agglomérations situées le long de l'axe Seine.

Le quatrième enjeu est celui des **mobilités**. Du fait de l'urbanisation (notamment dans la Métropole parisienne), de l'étalement urbain généralisé et de l'attractivité touristique et résidentielle de la Vallée de la Seine, les flux de déplacements sont très importants sur les territoires normands et franciliens. Dans les espaces urbanisés les plus denses, les transports sont souvent source de congestion et de perte de temps pour les personnes qui se déplacent. Sur le plan environnemental, la mobilité est très émettrice de gaz à effet de serre et génère une forte pollution nuisible pour les habitants. Ces contraintes favorisent les mobilités actives (vélo, trottinette...) et de nouvelles formes de propulsion (électrique, hydrogène...), mais aussi les transports en commun et partagés (covoiturage). Par ailleurs, les



nouvelles technologies et l'évolution des comportements vont promouvoir l'auto-partage et favoriser le développement de véhicules autonomes. Les territoires devront s'adapter à ces nouvelles formes de mobilités et proposer des services adaptés favorisant la fluidité du trafic, la gestion du stationnement et l'intermodalité. A l'horizon 2040, les liaisons ferroviaires entre Paris et la Normandie restent un enjeu majeur pour l'avenir de la Vallée de la Seine, ainsi que les liaisons interurbaines entre les villes qui maillent le territoire.



Le cinquième enjeu concerne la **gouvernance de la Vallée de la Seine** et la **capacité des acteurs locaux à coopérer** entre-eux, à toutes les échelles. L'objectif est de fédérer les forces et de

créer des synergies au niveau local, régional et interrégional pour pouvoir accompagner et gérer les transitions en cours. L'évolution du cadre national en matière de planification va influencer sur la teneur des documents d'urbanisme (SRADDET, SCoT, PLUi...) et par conséquent sur la manière d'aménager et de développer les territoires. Les décisions nationales vont être également décisives, en particulier celles sur le nouveau pacte fiscal qui va découpler moyens des collectivités locales et croissance de la population.



Le **foncier** et la **consommation d'espace** constituent le sixième enjeu. L'objectif « zéro artificialisation nette » à l'horizon 2050 (et sans doute à plus court-terme) va avoir un fort impact en matière d'urbanisme. La volonté de pré-

server les espaces agricoles va favoriser la densité urbaine et freiner les projets en extension urbaine, limitant de facto l'étalement urbain. Le déséquilibre entre les villes et les campagnes devrait par conséquent s'amplifier sur le territoire. Du fait de la rareté des terrains, la gestion du foncier sera déterminante pour l'avenir de la Vallée de la Seine. Les compensations environnementales vont également changer la manière de faire en matière d'aménagement. La renaturation de sites devra sans doute s'envisager à une grande échelle pour permettre la réalisation de projets locaux et restaurer les grandes continuités écologiques de la Vallée de la Seine.



Le septième enjeu est celui des **ports** et de la **logistique** sur fond de fusion d'Haropa et de mutations du commerce international. Porte d'entrée maritime de la France et axe majeur d'approvisionnement de la région parisienne, la Vallée de la Seine est un espace logistique de dimension internationale qui génère des flux intenses. Le territoire va devoir faire face à la concurrence des nouvelles routes commerciales et aux contraintes liées à l'environnement et au réchauffement climatique qui vont peser sur les transports et la gestion des ports et de la Seine. Le transport fluvial devrait s'intensifier et susciter une organisation multimodale des flux de marchandises dans la chaîne logistique (interface port / fleuve). En termes d'urbanisme, les aménagements urbains visent à favoriser l'intégration des ports dans la ville, une orientation générant une mixité fonctionnelle et une multiplicité des usages au niveau des ports.



Le huitième enjeu est celui du **tourisme**. La Vallée de la Seine est une grande destination touristique internationale, particulièrement Paris et l'Île-de-France qui attirent des visiteurs du monde entier. La Normandie est également un « spot » important avec de grands sites très fréquentés (Mont-Saint-Michel, Plages du Débarquement, Giverny, Etretat...). Le tourisme est un secteur économique majeur pour la Vallée de la Seine, l'activité étant toutefois concentrée en région parisienne, sur le littoral normand et le long de la Seine sans vraiment irriguer l'ensemble du territoire. Les flux concernent surtout le tourisme de masse dont la croissance est à la fois source de richesses et de nuisances. La surfréquentation des sites crée des engorgements et exerce une forte pression sur l'environnement et le cadre de vie. Dans les centres villes et sur le littoral, la multiplication des hébergements sur les plateformes touristiques en ligne de type Airbnb affecte la démographie et pèse sur le prix de l'immobilier. Dans les années futures, le e-tourisme et les nouvelles attentes des touristes vont faire évoluer les pratiques et inciter les territoires à s'adapter en conséquence. Les potentialités sont nombreuses dans la Vallée de la Seine. Sur le plan météorologique, le réchauffement climatique devrait accroître l'attractivité touristique de la Vallée de la Seine, particulièrement sur le littoral normand. Les grandes agglomérations devront par contre agir contre les îlots de chaleur pour préserver l'attractivité touristique et résidentielles de leurs centres villes.

Le neuvième enjeu concerne l'**innovation** et la **nouvelle économie**. Du fait de la mondialisation, des nouvelles technologies et des contraintes environnementales, l'économie connaît de profondes mutations qui bouleversent les entreprises, les activités, les marchés, mais aussi les métiers et la nature des emplois. Les technologies de l'information et de la communication impactent l'ensemble des activités et transforment les modes de vie et de consommation. Les innovations technologiques qui s'annoncent, en particulier l'intelligence artificielle, le Big Data ou encore les impressions 3D, vont à nouveau révolutionner les comportements et le fonctionnement de l'économie.



La limitation des ressources et les contraintes environnementales vont booster l'économie circulaire et l'écologie industrielle, et favoriser une relocalisation des activités au plus près des entreprises et des consommateurs. Les modes d'innovation évoluent également avec l'ouverture de tiers-lieux, le boom des start-ups et les pratiques d'Open Innovation. Ces mutations impactent les activités et les emplois, mais constituent aussi des opportunités si les entreprises et les territoires de la Vallée de la Seine savent s'adapter et s'en saisir. En matière d'emploi, la formation est essentielle pour accompagner les changements de métiers et offrir aux entreprises les qualifications et compétences dont elles ont besoin. Pour les territoires, les nouvelles technologies vont nécessiter d'importants investissements en termes d'équipements et d'infrastructures pour irriguer l'ensemble de l'économie et favoriser leur accessibilité. Par principe de précaution et éviter les nuisances, les citoyens devraient cependant faire pression pour freiner le changement et faire obstacle

aux projets nouveaux. Cette attitude incitera les acteurs publics à mettre en place des dispositifs de concertation et de médiation pour initier et mettre en œuvre les projets.

D'une manière générale, l'adaptation au **réchauffement climatique** constitue un défi à part entière. Ses conséquences vont en effet impacter la vie des habitants et le fonctionnement des territoires. Tous les domaines sont concernés et vont inciter à changer les pratiques : industrie, transports, agriculture, eau, bâtiments, aménagement du territoire, urbanisme, déchets... La mobilisation devra se faire à tous les niveaux, de façon à définir collectivement les actions à entreprendre.



Autre défi à relever, celui des **inégalités sociales et territoriales**. La mondialisation et la métropolisation sont en effet source de développement, mais aussi de fractures territoriales et sociales. Le creusement des inégalités entre les habitants et les territoires et la progression de la pauvreté et de la précarité menacent la cohésion sociale et génèrent de fortes tensions. Les actions à entreprendre doivent viser un meilleur équilibre entre Paris, l'Île-de-France et la Normandie, entre les espaces urbains et les campagnes et, au sein des agglomérations, entre les quartiers favorisés et ceux concentrant les difficultés sociales.



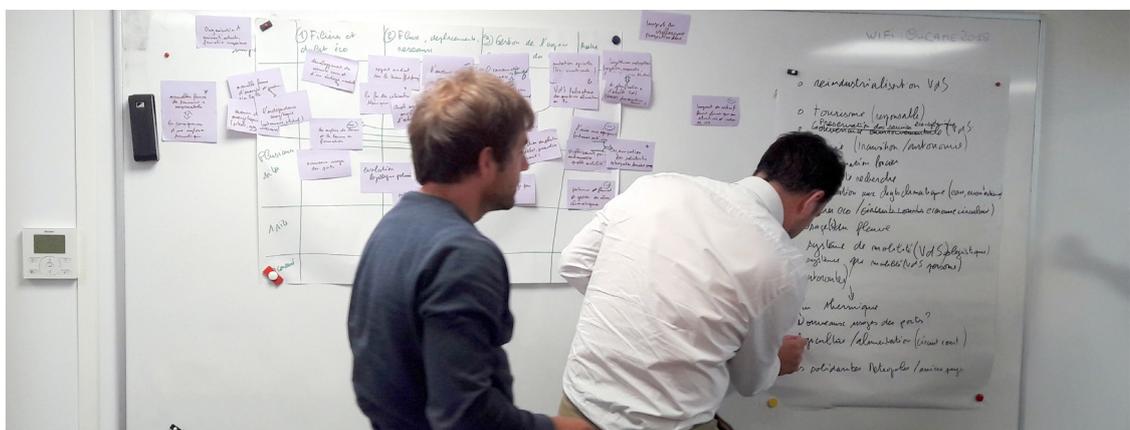
Thématiques potentielles des ateliers

Après avoir identifié les grands enjeux prospectifs à l'horizon 2040, les agences ont ciblé 15 thématiques considérées comme majeures pour l'avenir de la Vallée de la Seine. Pour les déterminer, les participants de l'atelier inter-agences ont examiné collectivement l'ensemble des Post-it et des grands enjeux prospectifs en considérant plusieurs critères : le CPIER peut-il agir dessus ? Intéresse-t-il l'ensemble de la Vallée de la Seine ? Est-il déterminant pour l'avenir du territoire (criticité) ? Entre-t-il dans le champ de compétence des agences ?

Après avoir formalisé les thématiques, un vote a été effectué en remettant 7 gommettes à chaque participant, afin de sélectionner les thématiques susceptibles d'alimenter les ateliers prospectifs de fin d'année. Les chiffres entre-parenthèses correspondent au nombre de votes obtenus et les thématiques en gras celles qui ont obtenu le plus de suffrages. La priorisation a donné lieu à des échanges qui ont clarifié et conforté les choix. Les thématiques identifiées seront proposées à la DIDVS et aux Régions Normandie et Île-de-France le 4 octobre prochain.

- **Foncier et consommation d'espace (11)**
- **Solidarités Métropoles / arrière-pays (10)**
- **Agriculture - Alimentation (10)**
- **Energie (9)**
- **Autoroutes (9)**
- **Ré-industrialisation de la Vallée de la Seine (8)**
- **Adaptation au réchauffement climatique (6)**
- **Usages du port (5)**
- Usages du fleuve (3)
- Nouvelles filières économiques (3)
- Tourisme (1)
- Préservation des services écosystémiques (1)
- Systèmes de mobilité : marchandises (1) et personnes (0)
- Fin du véhicule thermique (0)
- Université-Recherche (0)

Chaque thématique se réfère en général à un seul enjeu. Certaines thématiques ont été toutefois découplées pour mieux cibler la problématique ou rendre plus attractif le sujet traité lors des futurs ateliers. C'est le cas en particulier des autoroutes qui vont permettre de parler de façon concrète des mobilités de demain en analysant les transformations qu'elles vont occasionner sur ce type d'infrastructures.



L'atelier inter-agences s'est conclu par une répartition des thématiques entre agences organisatrices des futurs ateliers (AUCAME, APUR, AURH et Institut), à charge pour elles de proposer un « intitulé d'atelier » et d'en définir le contenu. Les propositions sont regroupées ci-dessous :

ATELIER 1¹

« Zéro artificialisation nette » : comment aménager la Vallée de la Seine ?

L'objectif « zéro artificialisation nette » fixé par l'Etat va avoir un fort impact sur la manière d'aménager et de développer les territoires. La volonté de préserver les espaces agricoles va favoriser la densité urbaine et freiner les projets en extension urbaine, et devrait conduire à une renaturation d'espaces du fait des compensations environnementales. Dans ce contexte de réduction de la consommation d'espace, comment aménagera-t-on la Vallée de la Seine à l'horizon 2040 ? Quelles seront les conséquences sur la périurbanisation et les équilibres territoriaux notamment entre les villes et les campagnes ? Quelles nouvelles « formes d'habiter » inventera-t-on dans les espaces urbanisés pour concilier densification et acceptabilité des habitants ? Comment gèrera-t-on les compensations environnementales accompagnant la réalisation de projets urbains dans des zones non artificialisées ? Comment maîtriser la pression foncière et immobilière dans les Métropoles ?

1 Rédaction : AUCAME

ATELIER 2²

L'accès aux ressources naturelles : une occasion de repenser les espaces métropolitains ?

Les métropoles travaillent depuis longtemps au rayonnement de leur territoire à l'échelle régionale, nationale et internationale. Elles sont aujourd'hui directement impactées par des problématiques plus locales d'accès aux ressources naturelles qui les obligent à repenser les liens avec leurs bassins de vie. Les problématiques liées à la qualité de l'air, de l'eau, des espaces naturels et agricoles sont prégnantes et seront des facteurs de viabilité des agglomérations en 2040. Comment les villes de la Vallée de Seine et leurs bassins de vie s'emparent-ils de ces enjeux ? Comment « dépasser » la traditionnelle coopération entre territoires en matière d'accès aux ressources naturelles ? Comment envisager l'utilisation des ressources naturelles et leur maintien, comme conditions nécessaires et indispensables à la durabilité et à l'attractivité du territoire ?

ATELIER 3³

Alimentation : vers un nouveau modèle agricole dans la Vallée de la Seine ?

Sur fond de réchauffement climatique, le monde agricole est en pleine mutation. Les attentes et exigences des consommateurs concernant les produits alimentaires font évoluer les modèles de production. Les circuits courts et les productions « bio » devraient progresser

2 Rédaction : AURH

3 Rédaction : AUCAME

au détriment de l'agriculture conventionnelle, notamment aux abords des villes, dont l'usage d'intrants est considéré comme polluant et nocif pour la santé. Le succès du végétarisme et du véganisme devraient par ailleurs peser sur les activités d'élevage. Du fait de la croissance démographique, les besoins alimentaires mondiaux vont parallèlement s'accroître et ouvrir des marchés à la Vallée de la Seine. Activités intensives et extensives vont donc se côtoyer tout en se redéployant sur le territoire. Les variations du climat vont par ailleurs impacter sur les productions agricoles et accentuer les transformations à l'œuvre. Dans ce contexte de fortes incertitudes, comment anticiper et accompagner les mutations à l'œuvre ? Comment adapter les modèles de production et développer les activités agricoles pour faire face aux défis de demain ?

ATELIER 4⁴

Quels équilibres énergétiques pour la Vallée de la Seine à l'horizon 2040 ?

Deux questions peuvent être posées en la matière :

1. Comment améliorer les équilibres des échanges énergétiques entre la Normandie et l'Île-de-France ?

Aujourd'hui l'Île-de-France importe 90 % de son électricité d'autres régions françaises, dont la Normandie. L'exécutif régional a affirmé au début de l'année son ambition d'être une région 100 % ENR et 0 carbone en 2050. De son

⁴ Rédaction : INSTITUT PARIS REGION

côté, la région normande vise le 100% ENR en 2040, grâce au renouveau de la production de chaleur et d'électricité, combiné à des actions sur la sobriété et l'efficacité énergétique. Comment les échanges énergétiques inter-régionaux vont-ils se recomposer ? Comment articuler dans le temps ces deux stratégies, sans mettre en péril les économies franciliennes et normandes, ni perpétuer les nuisances liées à l'approvisionnement énergétique de l'Île-de-France en Normandie (risques nucléaires, pollutions environnementales...) ?

2. Comment produire plus d'énergies renouvelables et de récupération sur le territoire de la Vallée de Seine ?

Dans un souci de subsidiarité, chaque région a lancé des Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) afin de susciter le développement d'infrastructures énergétiques locales et renouvelables, laissant ainsi aux EPCI la responsabilité de les mettre en place. Cela est-il suffisant à l'aune des ambitions de changement ? Une planification plus volontariste à l'échelle interrégionale est-elle possible, pertinente et souhaitable ? Comment pourrait-elle se déployer et s'articuler à d'autres stratégies (friches, foncier, mobilités...) ?



ATELIER 5⁵

Quelles routes pour quelles mobilités dans la Vallée de la Seine en 2040 ?

L'augmentation souhaitée des usages du fleuve et de l'activité d'HAROPA, l'arrivée de la LNPN, les nouveaux circuits de production et de distribution, l'ouverture du canal Seine Nord, les évolutions technologiques et les contraintes liées aux enjeux climatiques et énergétiques (fin de la voiture thermique, nouvelles énergies et carburants, nouveaux véhicules et usages voire peut être aérien avec le développement des drones) sont la nouvelle donne du cadre d'évolution des mobilités de la Vallée de la Seine. Les travaux des agences avaient déjà montré l'intérêt d'une réflexion en système des trois réseaux existants, le fluvial, le routier et le ferroviaire. La consultation internationale des routes du futur du Grand Paris a fait émerger la possibilité d'une mutation du réseau magistral vers un système intégré au réseau de transports collectifs articulant réseau et hubs d'interconnexion. Comment les routes et autoroutes de la Vallée de la Seine peuvent-elles s'intégrer dans cette ambition et participer d'un système de transport multimodal efficace, en lien avec le développement du transport fluvial sur la Seine et de transport de passagers sur la LNPN ? Est-il imaginable que le système routier de la Vallée de la Seine soit en 2040 le support de nouveaux liens et facilite les dynamiques locales et interterritoriales ?

5 Rédaction : APUR

ATELIER 6⁶

Les nouveaux leviers de la compétitivité dans la Vallée de la Seine ?

Les industries reviennent en France sous de nouvelles formes et parfois sur de nouveaux territoires. Les traditionnels secteurs d'activité agricoles, industriels et serviciels sont aujourd'hui complètement imbriqués. Les mutations industrielles questionnent fortement les territoires. Sur quels avantages comparatifs miser ? Les espaces productifs du 20^{ème} siècle sont-ils encore en capacité d'attirer l'industrie du 21^{ème} siècle ? Quels sont les atouts et les faiblesses de la Vallée de la Seine pour attirer ces activités ? Comment repenser collectivement les facteurs de localisation des industries, des espaces productifs à l'échelle de ce grand territoire ?

ATELIER 7⁷

Comment adapter la Vallée de la Seine aux sécheresses à venir ?

Le dernier rapport du GIEC paru en 2019 confirme l'élévation de la température moyenne mondiale et nous oblige à un changement de paradigme pour contenir cette hausse au dessus de 2°C d'ici la fin de ce siècle. La région Nouvelle Aquitaine est la seule région, à ce stade, à avoir territorialisé différents scénarios sur la base du travail du GIEC, et à en tirer des recommandations et des actions. Sur le volet de l'adaptation au changement cli-

6 Rédaction : AURH

7 Rédaction : INSTITUT PARIS REGION

matique, une problématique mérite une attention particulière par le caractère systémique et diffus au niveau national. Elle concerne la sécheresse des sols. Des épisodes plus intenses et sur des durées plus longues, de mi-mai à mi-novembre en moyenne sur une année d'ici 2100, seraient à envisager selon les projections climatiques. Pour le territoire de la Vallée de Seine, si le changement climatique s'exprime par des submersions maritimes, une baisse de l'étiage de la Seine, des vagues de chaleur, des événements climatiques plus extrêmes notamment des inondations... les sécheresses plus sévères peuvent requestionner les activités économiques liées au secteur agricole, la gestion de la ressource en eau (conflits d'usage), le fonctionnement des services écosystémiques, le phénomène de retrait gonflement des argiles (dégradation de l'habitat individuel, perte de la valeur patrimoniale, prise en charge par le système assurantiel...). Des leviers opérationnels se structurent à cette échelle territoriale notamment au travers de la stratégie d'adaptation du bassin Seine-Normandie et participent aux réflexions et aux défis à relever par le territoire notamment sur :

- La capacité à accompagner des changements profonds dans le monde agricole (pratiques agricoles, choix des cultures, accompagnement des consommateurs...) et capter de potentiels bénéfiques sur le volet touristique
- Une planification écologique plus volontariste, articulant fortement aménagement et environnement fonction des différents échelons territoriaux et compétences associées (préservation des milieux et des espèces, gestion et récupération des eaux pluviales, préservation de la ressource en eau...)

ATELIER 8⁸

A quoi ressembleront les ports de la Vallée de la Seine en 2040 ?

Quels visages et quels usages offriront les ports de la Vallée de la Seine à horizon 2040 ? Plusieurs éléments de contexte vont amener les ports à évoluer : l'évolution du commerce mondial et de son système logistique et la réponse stratégique des ports, la fusion des trois ports HAROPA en une seule entité, la capacité des ports à tisser des liens avec leur hinterland, l'impact des changements climatiques sur la Seine et l'activité portuaire, le retour à la Seine et la demande locale pour de nouveaux usages du fleuve et de ses berges, etc. Aussi, comment les ports de la Vallée de la Seine pourront-ils être à la fois des lieux d'activité économique, d'innovation, de promotion du territoire, de coordination et d'intégration avec les autres systèmes de transport, tout en étant plus inclusifs, acceptés et ouverts par rapport aux territoires et aux habitants ?



8 Rédaction : APUR

Foncier et consommation d'espace

- Réduire la consommation d'espaces agricoles et naturels
- Objectif « zéro consommation d'espace » : capacité de développement des territoires ? Densification urbaine (friches...)
- Fin de la consommation d'espace ?
- Compensations environnementales et agricoles : vers un objectif « zéro » artificialisation des sols
- Renaturation
- Gestion de la ressource foncière ?

Agriculture et alimentation

- Les mutations agricoles (passage conventionnel aux bio et circuits courts)
- Mutations agricoles (bio - circuits courts...)
- Attentes des citoyens et des Métropoles : non aux pesticides !
- Nouveaux circuits économiques agricoles basés sur les circuits courts
- Favoriser la création de filières alimentaires courtes et locales
- Circuits courts / circuits longs : comment les articuler à l'échelle de la Vallée de la Seine ?
- Favoriser le passage à une agroécologie respectueuse de la biologie des sols
- Vallée de la Seine : laboratoire sur les questions alimentaires à l'échelle française ?
- Développement autonomie alimentaire, énergétique des territoires / décentralisation des réseaux techniques

Énergie

- Autonomie / gestion énergétique
- Recherche d'une autonomie énergétique (hors industrie) à l'échelle de chaque EPCI
- Dépendance / indépendance énergétique
- Développement des productions locales d'énergie : mise en réseau ?
- Solidarité énergétique (système à quelle échelle ?)
- Développement des nouvelles formes d'énergie : Énergies Nouvelles Renouvelables (ENR), hydrogène, méthanisation...
- Impact sur les activités pétrolières et nucléaires, sur l'industrie automobile et aéronautique...
- Avenir de la pétrochimie (Le Havre et Rouen)
- Approvisionnement en gaz
- Incapacité de la Vallée de la Seine à produire suffisamment d'électricité pour de nouveaux usages (voiture électrique, flotte électrique...)

Mobilités alternatives

- Enjeu de la mobilité « durable » en alternative aux énergies fossiles ?
- Plus de véhicules thermiques en 2040 ? Comment tendre vers cet objectif à l'échelle de la Vallée de la Seine ?
- Crise pétrolière et fin du trafic routier (poids lourds et véhicules légers) : transformation des autoroutes
- Fonctions des autoroutes en 2040
- Évolution de l'autoroute, du système autoroutier (pratiques, usages, véhicules...)
- Vallée de la Seine : 1^{er} site équipé pour la mobilité électrique
- Émergence de nouvelles mobilités (voitures autonomes, électriques, autopartage...) et impact sur les relations interurbaines
- Report modal sur le train (fret et passagers)

Ports et logistique

- Mixité fonctionnelle et multiplicité des usages au niveau des ports ?
- . Fusion des ports : un grand port
- Développement du container sans stratégie de transport fluvial (route privilégiée) ?
- La montée en puissance du transport fluvial
- Place de la Vallée de la Seine dans la logistique de demain ?
- Faire coexister développement économique (portuaire et fluvial) et gestion des aléas climatiques (inondabilité, submersion...)

Innovation et nouvelles technologies

- Impact des nouvelles technologies, en particulier l'Intelligence Artificielle, sur la société et l'économie
- Déploiement de la 5G : impact sur les flux de données / d'informations ; impact sanitaire
- Numérique / automatisation : quelles compétences et main d'œuvre pour demain ?
- L'organisation, le niveau d'excellence et la capacité de coopérer des différentes universités et établissements d'enseignement supérieur

Nouvelle économie

- Activités en lien avec l'économie verte, l'économie circulaire, les nouvelles technologies...
- Nouveaux systèmes économiques basés sur l'économie circulaire et l'écologie industrielle
- Économie circulaire et circuits courts : quelle logistique ?
- Re-localisation des productions (industrielle et alimentaire)
- Formation en lien avec les métiers de demain

Environnement et usages du fleuve

- Faire connaître la Seine en tant que milieu naturel et support de l'activité économique (formation, pédagogie...)
- Doter le territoire d'une structure verte protégée et support de mobilités douces
- Développement des loisirs, activités en lien avec la nature
- Baignade en Vallée de la Seine
- Impact de la pollution de l'eau de la Seine sur les activités de loisirs
- Usages du fleuve pour répondre aux enjeux climatiques : refroidissement (îlots de chaleur, loisirs...)
- Augmentation des inondations et développement d'une planification écologique (aménagement, eau, paysage)
- Érosion de la biodiversité
- Réduction des déchets et société sans plastique

Réchauffement climatique

- Pression citoyenne et de la pensée collective autour du réchauffement climatique et de l'urgence environnementale
- Réchauffement climatique : quel impact sur la qualité de vie ?
- Réchauffement climatique : plus d'attractivité résidentielle et touristique pour la Normandie et le Nord de la France

Tourisme

- Évolution du tourisme mondial : en Île-de-France (particulièrement à Paris) et en Normandie (tourisme spécifique - rabattement Île-de-France / Normandie)
- Explosion de la demande touristique suite au bon marketing territorial d'identification de la Vallée de la Seine comme destination : problèmes d'hébergement, de transports et de flux
- Tourisme de qualité (versus « surtourisme »)

- Rencontre avec les habitants
- Tourisme plus responsable

Équipements et services à la population

- Accès aux soins de santé
- Maintenir un niveau d'équipement décent en dehors des métropoles : éducation, santé en particulier

Évolutions sociétales

- Vieillesse de la population, périurbanisation et mobilité : quelle stratégie mettre en œuvre ?
- La montée de l'individualisme : vers la société du « sur-mesure » et de l'imédiateté ?
- Évolution des modes de consommation des ménages : impact direct sur les modes de production et e commercialisation (circuits courts, agriculture bio, e-commerce...)

Inégalités sociales et territoriales

- La capacité à lutter contre les inégalités sociales et territoriales : Métropoles / campagnes, quartiers prioritaires / quartiers favorisés...
- Montée des inégalités (sociales et territoriales)

Dynamiques territoriales

- Le dynamisme économique et démographique de l'Île-de-France : place de Paris, impact sur la Vallée de la Seine...
- Effondrement des réseaux techniques (assainissement...), épidémies et division par 2 de la population (urbain / Paris vers la Normandie)

Gouvernance et planification

- La capacité des acteurs locaux à coopérer (politiquement, économiquement...)
- Repli des systèmes métropolitains sur eux-mêmes ou développement de synergies au niveau régional ou interrégional

- Une gouvernance opérationnelle à l'échelle de la Vallée de la Seine pour orchestrer son développement ?
- Quelle place pour les territoires et les acteurs locaux dans le dispositif « grande échelle » ?
- Le SRADDET comme cadre de la planification en Vallée de Seine ?
- Les évolutions du cadre national en matière de planification (SCoT, SRADDET...)
- Le nouveau pacte fiscal qui découple moyens des collectivités et croissance de la population

Facteurs exogènes

- Vers un ralentissement économique ?
- Vers une nouvelle crise financière mondiale ? De manière plus générique, la conjoncture et l'évolution économique mondiale
- Le BREXIT : relations entre la Grande-Bretagne et la Normandie, entre Paris et Londres
- La construction européenne / flux économiques et logistiques
- Le canal Seine Nord et l'ouverture des voies maritimes autour de l'Arctique
- Mutations des puissances économiques asiatiques sur l'activité logistique de la Vallée de la Seine
- Nouvelles routes commerciales (corridor Chine - Europe, développement des ports de la Baltique)
- Évolution des grands circuits du commerce mondial et impact sur la Vallée de la Seine
- Mise en œuvre des accords de Paris : baisse des émissions Carbone
- L'afflux de migrants

Liste des participants

AUDIEVRE Lucile	Référente « grands territoires » (AURH)
BOUREAU Thomas	Directeur d'études (AUCAME)
BRIAND Jean-Philippe	Directeur adjoint (AUCAME)
DEGHILAGE Romain	Chef de projet (AURBSE)
DIGUET Cécile	Urbaniste sénior (INSTITUT PARIS REGION)
DUNY Patrice	Directeur (AUCAME)
DU MOULIN Simon	Directeur (AURH)
LAURE Arnaud	Chef de projet (AURBSE)
MARIOTTE Clément	Chargé d'études (APUR)
TILLET Marion	Chargée de projets (INSTITUT PARIS REGION)
VOYEUX David	Chargé d'études / Administrateur SIG (AURBSE)



COOPÉRATION DES AGENCES D'URBANISME DE LA VALLÉE DE LA SEINE



ATELIER INTER-AGENCES AUCAME – LE 9 SEPTEMBRE 2019



ATELIER INTER-AGENCES : PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE

10H00-10H15 : PROGRAMME DE TRAVAIL DES AGENCES 2019-2021 / DÉROULEMENT DE L'ATELIER

10H15 -12H15 : ÉLÉMENTS QUI VONT INFLUER SUR L'ÉVOLUTION DE LA VALLÉE DE LA SEINE

12H15 -14H00 : RESTAURANT

14H00 -15H00 : FILTRE DES ÉLÉMENTS DU MATIN

15H00 -16H30 : DÉTERMINATION DES GRANDS ENJEUX PROSPECTIFS DE LA VALLÉE DE LA SEINE

16H30 -17H00 : PRIORISATION DES ENJEUX POUR DÉFINIR LES THÉMATIQUES POTENTIELLES DES ATELIERS PROSPECTIFS



LES ORIENTATIONS MAJEURES DE LA COOPÉRATION DES AGENCES D'URBANISME DE LA VALLÉE DE LA SEINE

AXE 1 : DÉVELOPPER UNE EXPERTISE ET UN SOCLE DE CONNAISSANCES COMMUNS

- > DISPOSITIF DE SUIVI ET D'OBSERVATION DE LA VALLÉE DE LA SEINE
- > SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

AXE 2 : RÉPONDRE COLLECTIVEMENT AUX SOLlicitATIONS DU COMITÉ DIRECTEUR

- > ATELIERS SUR LES GRANDS ENJEUX PROSPECTIFS DE LA VALLÉE DE LA SEINE

AXE 3 : ORGANISER UNE RENCONTRE ANNUELLE POUR FAIRE VIVRE LE PARTENARIAT ET PROMOUVOIR UNE CULTURE DU TERRITOIRE ET DU PROJET

- > VISION PROSPECTIVE DE LA VALLÉE DE LA SEINE
- > GRANDS AXES STRATÉGIQUES DU FUTUR CPIER



LES TRAVAUX PROSPECTIFS

9 SEPTEMBRE 2019 : ATELIER INTER-AGENCES

- > DÉFINIR LES GRANDES THÉMATIQUES DÉTERMINANTES POUR L'AVENIR DE LA VALLÉE DE LA SEINE

4 OCTOBRE 2019 : RÉUNION ÉTAT / RÉGIONS / AGENCES

- > CHOIX DES THÉMATIQUES DES ATELIERS PROSPECTIFS

NOVEMBRE – DÉCEMBRE 2019 : ATELIERS PROSPECTIFS

- > ORGANISATION : AURH / APUR / IPR / AUCAME

MARS 2020 : SYNTHÈSE DES ATELIERS PROSPECTIFS

OCTOBRE 2020 : RENCONTRE DES AGENCES D'URBANISME

- > ORGANISATION : ROUEN / AURBSE
- > SYNTHÈSE DES ATELIERS PROSPECTIFS

- > PRÉSENTATION DES GRANDS AXES STRATÉGIQUES DU FUTUR CPIER

2020 - 2021 : TRAVAUX CARTOGRAPHIQUES / RÉALISATION D'UN ATLAS



TOUS

QUELS SONT LES ÉLÉMENTS QUI VONT INFLUER SUR L'ÉVOLUTION DE LA VALLÉE DE LA SEINE ?



Thomas

CLASSEMENT DES « POST-IT » PAR GRANDES THÉMATIQUES



15 MN

Thomas

ÊTES VOUS D'ACCORD SUR LES ÉLÉMENTS IDENTIFIÉS ?



MANQUE-T-IL DES ÉLÉMENTS ?
SI OUI, LESQUELS ?

1H10

Jean-Philippe

SYNTHÈSE DE LA MATINÉE



15 MN

TOUS

RESTAURANT



1H45 DONT 20 MN DE MARCHÉ À PIED

Jean-Philippe

GRANDS AXES DU SCHÉMA STRATÉGIQUE DE LA VALLÉE DE LA SEINE



20 MN

LE SCHÉMA STRATÉGIQUE DE LA VALLÉE DE LA SEINE

DES ORIENTATIONS AUX ACTIONS

1. FILIÈRES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : AGIR SUR L'ENSEMBLE DES LEVIERS

1.1 COORDONNER UNE DÉMARCHÉ DE MARKETING TERRITORIAL
POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE LA VALLÉE DE LA SEINE

1.2 RENFORCER LES SECTEURS STRATÉGIQUES EXISTANTS ET DÉVELOPPER LES
FILIÈRES ÉMERGENTES

1.2.1 DÉVELOPPER LA LOGISTIQUE ET LES MOBILITÉS DURABLES

> LOGISTIQUE, AUTOMOBILE ET AÉRONAUTIQUE

1.2.2 RENFORCER LES ÉCOSYSTÈMES ÉCONOMIQUE GRÂCE À L'INNOVATION

> ÉNERGIE, NOUVEAUX MATÉRIAUX, SANTÉ ET NUMÉRIQUE

1.3 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE : DÉVELOPPER LA RECHERCHE
PARTENARIALE ET ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DES FORMATIONS INTERRÉGIONALES

1.4 RENFORCER LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE À TRAVERS LE DÉVELOPPEMENT
TOURISTIQUE ET CULTUREL



LE SCHÉMA STRATÉGIQUE DE LA VALLÉE DE LA SEINE

2. FLUX, DÉPLACEMENTS ET RÉSEAUX : FAVORISER LE MAILLAGE DU TERRITOIRE,
LA COMPLÉMENTARITÉ DES INFRASTRUCTURES ET LE DÉVELOPPEMENT DES
SERVICES LOGISTIQUES

2.1 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC) :
LA NÉCESSITÉ D'ABORDER LE SUJET DANS SA GLOBALITÉ

2.2 TRANSPORT DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES : PROMOUVOIR LE
TRANSPORT DURABLE ET SUPPRIMER LES GOULETS D'ÉTRANGLEMENT
DANS LE RÉSEAU PRINCIPAL D'INFRASTRUCTURES

> PROJETS ROUTIERS, FERROVIAIRES, FLUVIAUX, PORTUAIRES ET AÉROPORTUAIRES

> PLATEFORMES LOGISTIQUES D'ÉCHELLE INTERRÉGIONALE

> INNOVATION

> FLUX DE DEMAIN



LE SCHÉMA STRATÉGIQUE DE LA VALLÉE DE LA SEINE

3.3 RESTAURER LES CONTINUITÉS ET LES MILIEUX ÉCOLOGIQUES D'INTÉRÊT INTERRÉGIONAL

- > TRAITEMENT EXEMPLAIRE DES NOUVELLES INFRASTRUCTURES
- > RÉTABLISSEMENT DES CONTINUITÉS SUR LES AXES EXISTANTS
- > GESTION COORDONNÉE DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE



3.4 VALORISER LES PAYSAGES, LES BERGES ET LES SITES NATURELS À FORTE VALEUR PATRIMONIALE

- 3.4.1 AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE NATUREL
- 3.4.2 DÉVELOPPER L'ÉCOTOURISME
- 3.4.3 COORDONNER L'AMÉNAGEMENT DES BERGES



3.5 MIEUX GÉRER L'EAU ET LES RISQUES D'INONDATION

- > AMÉLIORATION DE L'ÉTAT ÉCOLOGIQUE DE L'EAU ET MAÎTRISE DES POLLUTIONS
- > RESTAURATION DU BON FONCTIONNEMENT DES MILIEUX AQUATIQUES
- > RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ AUX INONDATIONS
- > PRISE EN COMPTE DE L'ÉLÉVATION DU NIVEAU DE LA MER
- > GESTION DU GRAND CYCLE DE L'EAU SUR LA SEINE AVAL

Thomas

PARMI LES ÉLÉMENTS QUI VONT INFLUER SUR L'ÉVOLUTION DE LA VALLÉE DE LA SEINE,

QUELS SONT CEUX QUI NE CONCERNENT PAS :

- L'ENSEMBLE DE LA VALLÉE DE LA SEINE ?
- LE SCHÉMA STRATÉGIQUE ?

40 MN



Jean-Philippe

FORMULATION DES ENJEUX PROSPECTIFS DE LA VALLÉE DE LA SEINE À L'HORIZON 2040



40 MN

Thomas

GRADUATION DES ENJEUX

QUELS SONT LES ENJEUX LES PLUS IMPORTANTS POUR L'AVENIR DE LA VALLÉE DE LA SEINE

ET CEUX SUR LESQUELS LE CPIER PEUT LE PLUS AGIR ?



50 MN



Jean-Philippe

CHOISIR 8 ENJEUX SUSCEPTIBLES DE NOURRIR LES THÉMATIQUES DES PROCHAINS ATELIERS PROSPECTIFS



15 MN

UNE SYNTHÈSE DE CET ATELIER INTER-AGENCES SERA REMISE À LA DIDVS ET AUX RÉGIONS POUR QU'ILS PUISSENT ARRÊTER LES THÉMATIQUES DES ATELIERS PROSPECTIFS LE 4 OCTOBRE PROCHAIN À L'AURBSE



Réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la
coopération des agences de la Vallée de la Seine

Mise en page : Aucame

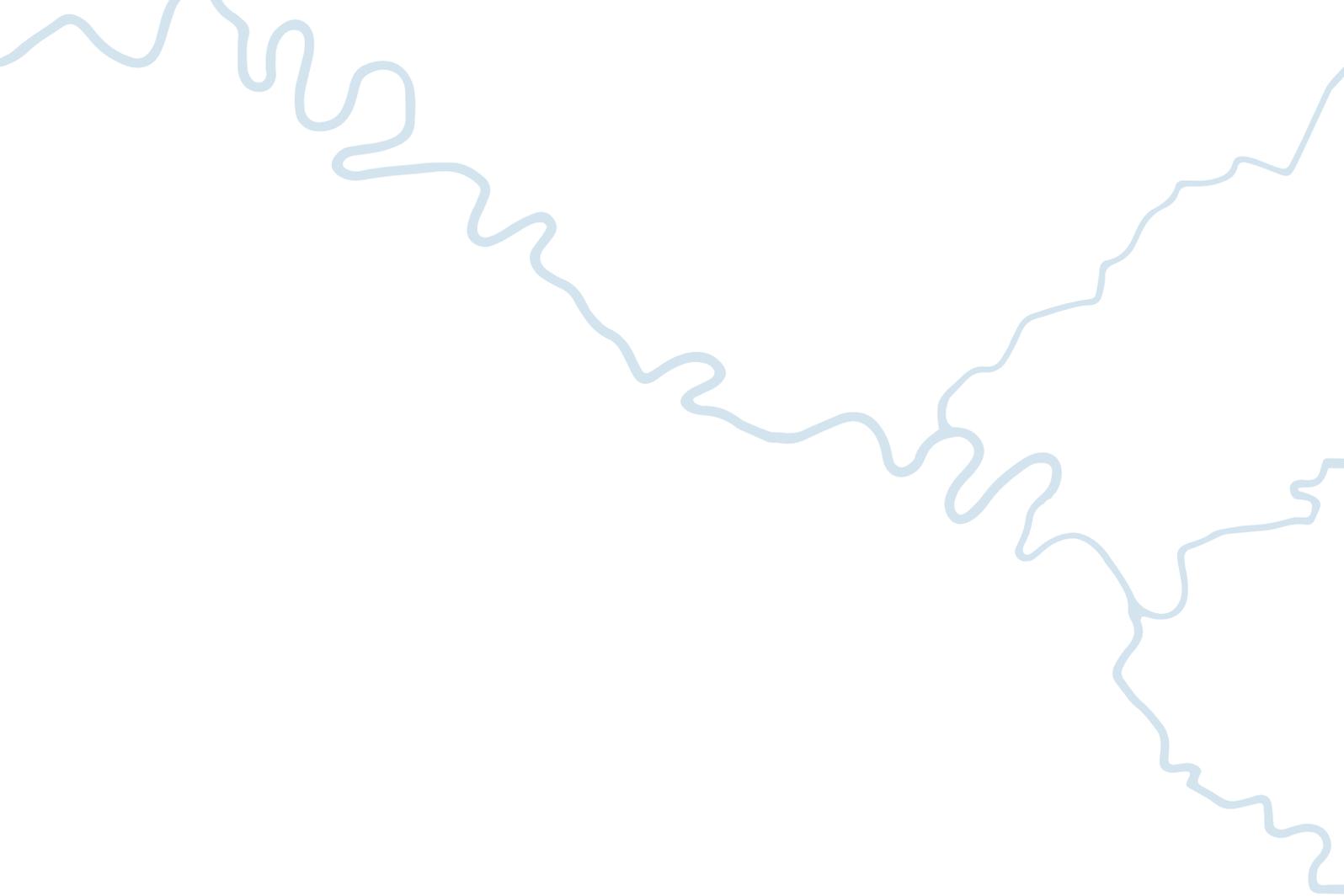
Photos : Aucame

Contact : jp.briand@aucame.fr



Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole

21 rue de la Miséricorde
14000 CAEN
02 31 86 94 00
contact@aucame.fr
www.aucame.fr



COOPÉRATION DES AGENCES DE LA VALLÉE DE LA SEINE



APUR - Atelier parisien d'urbanisme
111 Avenue de France, 75013 PARIS
01 83 97 64 00
www.apur.org/fr



AUCAME - Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole
21 rue de la Miséricorde, 14000 CAEN
02 31 86 94 00
www.aucame.fr



**Agence d'Urbanisme
de Rouen et des Boucles
de Seine et Eure**

AURBSE - Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure
101 Boulevard de l'Europe, 76100 Rouen
02 35 07 04 96
www.aurbse.org



AURH - Agence d'urbanisme Havre Estuaire Seine
4 Quai Guillaume le Testu, 76600 Le Havre
02 35 42 17 88
www.aurh.fr



L'INSTITUT PARIS REGION
15 Rue Falguière, 75015 Paris
01 77 49 77 49
www.institutparisregion.fr

Avec le soutien de :

